



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Octobre 2015

FICHE n° 4

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) - Bilan 2015 -

Service émetteur : D.I.S.E.R.H.M / MAT
Coordonnées du service : Mission Animation Territoriale
Personne à contacter : M. Eric DUPERRIER

L'article 179 de la loi de finances initiale n°2010-1657 du 29 décembre 2010 a fusionné la Dotation Globale d'Équipement (DGE) des communes et la Dotation de Développement Rural (DDR) en une dotation unique : la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Les crédits de l'autorisation d'engagement afférents à la DETR 2015 ont été délégués au département du Tarn-et-Garonne le 28 janvier 2015.

L'enveloppe départementale s'est élevée à **6 228 752 €**, soit une progression de + 43,61% par rapport à l'exercice précédent (4 337 120 €). Pour mémoire les enveloppes DETR 2013 et 2014 avaient également progressé respectivement de 5% et 2,45%.

Cette année, 141 opérations ont été financées, de nature diversifiée d'un soutien de l'Etat. Ces opérations ont concerné différents types d'investissements en adéquation avec les axes prioritaires fixés par la commission des élus DETR qui s'est réunie en préfecture le 9 octobre 2014, en particulier :

Secteur d'intervention	Nombre de projets	Montants alloués
Constructions scolaires du 1 ^{er} degré	18	1 273 227 €
Autres constructions publiques	55	1 757 690 €
Projets de développement économique et social	4	184 833 €
Développement des services au public en milieu rural	8	711 437 €
Aménagement de villages	21	822 828 €
Projets à vocation culturelle, touristique, de loisirs et sportive	25	1 232 679 €
Équipement multi-media y compris informatique des écoles	5	50 244 €
Voirie rurale et travaux de protection contre les eaux	5	195 814 €
TOTAL	141	6 228 752 €

Pour l'année 2016, le projet de loi finance prévoit le maintien de la DETR à son niveau de 2015.